



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

4 JUL. 2011

Nos réf : RD/PV/NM

Madame, Monsieur,

Monsieur le Maire de Paris, Bertrand DELANOE, a accepté que l'association SOS Racisme organise un grand concert sur le site du Champ de Mars, le 14 juillet 2011 de 17h à 23h.

Depuis mon élection, j'ai obtenu l'interdiction de toute manifestation commerciale et je veille régulièrement à la tranquillité et la sécurité des personnes sur le Champ de Mars.

Je vous rappelle que depuis le 20 juin 2008, un arrêté préfectoral interdit la vente, le transport et la consommation d'alcool sur le Champ de Mars, de 16h à 7h du matin, et j'ai obtenu le 17 juin dernier un arrêté du même type pour tout le secteur de l'avenue de Breteuil, et ce jusqu'au 15^e arrondissement.

Je tenais à vous informer que malgré nos avis défavorables à la tenue de ce type d'événement mal sécurisé, le Maire de Paris Bertrand DELANOE a toutefois donné son accord à son déroulement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à Vous

Rachida DATI